

On regrette toujours l'argent dépensé inutilement. On ne regrette jamais d'avoir mis de l'argent de côté pour les mauvais jours.

1927 FEVRIER

		SOLEIL	LUNE
		Lev. Cou.	Lev. Cou.
4 V	S. André Corsini, év. et conf.	7 6	5 54
5 S	Ste Agathe, vge et mart.	7 4	5 55
6 D	V qpr. l'Épiphanie.	7 2	4 57
7 L	S. Romuald, abbé.	7 1	4 58
8 M	S. Jean de Matha, conf.	7 0	5 0
9 M	S. Cyrille, év., conf. et docteur	6 59	5 2
10 J	Ste Scholastique, vierge.	6 57	5 4

L'économie bien comprise tient un juste milieu entre l'avarice et la prodigalité. Gaspiller est insensé.

age de la Coopérative Fédérée de Québec.

Assemblée générale des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec sera tenue à l'Hôtel de Ville, à Québec, le mardi, 15 février 1927, à 9 heures du matin.

JOS.-N. BERNIER, secrétaire.

DIVIDENDE DE 6% POUR L'ANNEE 1926

A une réunion des directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, tenue à Montréal, le 20 janvier courant, un dividende de 6% a été déclaré, pour l'année 1926, et sera payable le 15 février prochain.

Avis à nos Sociétaires

Nous prions tous nos sociétaires qui, à notre assemblée générale de février, désireraient entretenir l'assemblée de sujets agricoles, intéressant tout particulièrement les membres de la Coopérative Fédérée de Québec, de bien vouloir en informer le président du Conseil Exécutif, M. J.-Arthur Pâquet, avant le 8 février prochain, au bureau chef de la Coopérative Fédérée, No 114, rue St-Paul-Est, à Montréal. Ils voudront bien lui indiquer en quelques mots le sujet qu'ils désirent traiter.

Nous rappelons à ces sociétaires qu'ils devront être précis dans leurs remarques et se borner à exposer leur sujet pendant dix ou douze minutes tout au plus: dans la discussion qui pourra s'ensuivre, on leur donnera la préséance.

Vu le temps limité de nos séances générales, il convient d'adopter cette mesure et d'en tenir compte, afin qu'aucun sociétaire ne soit froissé ni désappointé.

Programme qui sera suivi pour notre assemblée générale du 15 février 1927

SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

- 9.00 hrs a.m. — Ouverture de l'assemblée.
Allocution de son Honneur le Maire Martin.
- 9.15 " — Discours du président M. Denis.
- 9.30 " — Lecture du bilan de la Coopérative au 31 déc. 1926 —
Remarques diverses par M. J.-Arthur Pâquet, président du Conseil Exécutif.
- 10.00 " — Allocution de l'hon. J.-Ed. Caron, Ministre de l'Agriculture.
- 10.30 " — Election des directeurs pour l'année 1927.
- 11.00 " — Représentation du film "Sur le Chemin de la Fortune" au Théâtre Auditorium.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

- 2.30 p.m. — Discussion sur les rapports des divers départements de la Coopérative Fédérée de Québec.

A l'honorable J.-E. Caron

L'honorable J.-E. Caron, ministre de l'agriculture de la province de Québec, vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la vie politique active.

A cette occasion, nous sommes heureux de lui offrir nos plus sincères félicitations pour tous les succès de sa brillante et fructueuse carrière.

Nous profitons de cette circonstance pour lui réitérer l'expression de notre profonde gratitude et lui redire que nous apprécions vivement l'intérêt qu'il porte à l'organisation coopérative des cultivateurs de notre Province.

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC.

Graines de semences

Après les variétés canadiennes, les graines "Rosalie" et "La Reine" sont les plus recommandables.

Nous avons exposé la semaine dernière, dans quel état se trouve le marché de l'avoine de semence; nous avons signalé à votre attention l'extrême rareté de la bonne avoine de reproduction, comme conséquence de la mauvaise récolte de l'année dernière; nous avons fait ressortir l'importance qu'il y a pour le cultivateur de semer de l'avoine de première qualité; nous avons ensuite annoncé les mesures que la Coopérative Fédérée, en face de cet état de chose, avait prises pour éviter la répétition du désastre de l'année dernière; puis, nous avons démontré que le meilleur moyen de vous protéger, c'est de vous procurer de l'avoine de semence No 1 de la province de Québec à notre succursale de Sainte-Rosalie-Jonction.

L'avoine ne fut pas la seule récolte à souffrir de la saison défavorable de l'an dernier, et une bonne partie de ce que nous en avons dit peut s'appliquer tout aussi bien à certaines graines de semence, particulièrement le trèfle rouge.

Après avoir étudié la situation en ce qui regarde la graine de trèfle rouge, le professeur Summerby, du collège Macdonald, déclarait qu'elle était clairement anormale, puis il ajoutait: "Ontario a l'habitude d'en produire des quantités considérables et Québec fournit sa part pour satisfaire les besoins des cultivateurs canadiens. Cette année, ces provinces n'ont récolté que de très petites quantités et la proportion de la semence qu'il faudra importer sera beaucoup plus forte qu'à l'ordinaire."

Règle générale, ce sont les Etats-Unis qui fournissent la plus large part de nos importations, mais cette année la récolte de graine de trèfle a aussi été une faillite dans ce pays, et le peut qu'il y aura sur le marché sera pauvre au point de vue de la qualité.

RUSTICITÉ ET ADAPTABILITÉ

Après avoir conclu qu'il faudra vraisemblablement importer d'Europe des quantités considérables de graines de semence, le professeur Summerby attire l'attention sur l'importance de la rusticité et de l'adaptabilité de la semence. C'est un point sur lequel on n'insistera jamais trop, pourvu que l'on ne néglige rien du côté de la pureté et de la valeur germinative.

"Pourquoi ne pas avoir des semences de race pure", écrivait l'année dernière M. Gustave Langelier, régisseur de la Ferme Expérimentale de Cap-Rouge.

"Que de gens ne voient qu'une chose lorsqu'ils achètent de la semence: le prix qu'on leur demande, sans se soucier de la souche de cette semence.

"Et cependant, si cette récolte n'a pas de valeur inhérente, on perd une bonne partie de sa peine et de son argent sur la préparation de la terre, les semailles, la récolte et le battage, parce que cette semence n'a pas le principe vital qu'il leur faudrait pour donner une récolte maximum dans les circonstances."

(Suite à la page 68)

Les lecteurs du travail qui se font de nos produits.

L'année dernière, mentés de 4 sous le sidéré comme prohibés ont fait des efforts venant du Canada ne seraient gées pour les produits.

Afin de permettre des exigences du mduction du Rapport York.

Comme vous être fait par l'inspecteur qui expédient, ou ville.

Actuellement, mêmes conditions; la ville de New-York porteurs auront acceptés aux Etats.

Pour le moment attentivement ce rapport avant d'avoir proposons de donner.

Inspection No.

Location de la Laiterie

Laitier

Adresse postale,

Personne interviewée

1. Nombre de bœufs

Lait produit par

2. Le bœuf a.

licencié le

Le bœuf a.

licencié le

3. Toute personne produisant toute autre d'vantes: Tubercule, gorge, poliomyélite.

4. Date et nature du

5. L'eau pour les ustensiles de profondeur

6. Mentionnez toute de la source de surface

.....

.....

7. Les lieux d'aisance

Les sièges ont

.....

8. Sont-elles appareillées

9. Les flancs, pis et tétine

vide avant la

.....

10. Est-elle suffisamment

11. Est-elle suffisamment

12. Les planchers sont

.....

NOTE: —

à au

vach

13. Les rigoles sont-elles

.....

14. Les murs et le plancher

15. La cour est-elle couverte

.....

16. Les chaudières sont-elles

17. Les bidons et cour

.....

18. Les couloirs sont-ils

19. Les bidons, chaud